



À propos des éléments de langage

Alain Polguère

► **To cite this version:**

Alain Polguère. À propos des éléments de langage. The Languages of Politics / La politique et ses langages – Volume 2, Cambridge Scholars Publishing, pp.47-65, 2016. <hal-01391848>

HAL Id: hal-01391848

<https://hal-ephe.archives-ouvertes.fr/hal-01391848>

Submitted on 3 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Résumé

Les éléments de langage, qui ont récemment connu une grande popularité médiatique, semblent posséder un statut intermédiaire entre celui de texte préfabriqué et celui de simple collection d'éléments linguistiques plus ou moins lexicalisés. Alors que le discours possède un statut neutre, les éléments de langage sont perçus comme une « malhonnêteté linguistique » de la part des personnes qui les emploient. Après avoir brièvement introduit le problème abordé, nous examinons les éléments de langage en tant que type de discours et en tant que phénomène médiatique récent. Cela permet de mettre en évidence un certain flou quant à la nature linguistique des éléments de langage. Afin d'éclaircir cette situation, nous abordons ensuite la notion d'éléments de langage, comme type particulier d'argumentaire, sous l'angle de l'étude lexicologique du terme *élément(s) de langage*. Cela nous permet d'identifier trois acceptions du terme en question, pour lesquelles nous proposons une ébauche de description lexicographique.

1 Introduction

Le dimanche 22 avril 2012, entre les deux tours de l'élection présidentielle française, la secrétaire d'État à la Famille d'alors, ou l'un de ses adjoints, égarait sur le trottoir parisien un document contenant des éléments de langage qu'elle devait utiliser le lendemain lors d'une cérémonie d'accueil du président de la République à Tours. Le journaliste du site d'information *Rue89* qui mit la main ou, plus précisément, qui mit littéralement le pied sur ce document s'empressa de le publier et de le commenter (Krug, 2012). Il s'agissait alors de montrer ce à quoi pouvaient bien ressembler les fameux éléments de langage dont on parlait tant et qui avaient envahi le quotidien politique et médiatique français. La divulgation des éléments de langage trouvés par hasard est ainsi annoncée par le journaliste de *Rue89*¹ :

- (1) Voici donc les « éléments de langage » élaborés par – ou pour – Claude Greff, qui assure « NS » de son soutien face à « FH »

On notera que le caractère encore relativement néologique pour le grand public du syntagme *éléments de langage* se manifeste dans l'usage des guillemets. Le *ou pour* est aussi révélateur. Il est en connexion directe avec l'aspect essentiel des éléments de langage : parole fabriquée pour quelqu'un d'autre, chargé de la diffuser. Voilà un court extrait, particulièrement représentatif, du document mentionné dans Krug (2012)².

- (2) Ils étaient 9 contre 1.
NS a du se battre seul.
Contre eux.
Contre les médias.³
Contre une propagande savamment organisée par la gauche :
rumeurs, contre-vérités....rien ne lui a été épargné.

1 Dans la citation ci-dessous, *NS* renvoie à Nicolas Sarkozy et *FH* à François Hollande, les deux candidats face à face au second tour des élections présidentielles françaises de 2012.

2 L'orthographe et la typographie sont celles du document original.

3 La notion de vocable est introduite plus bas, section 3.1.

Les éléments de langage présentent de l'intérêt sur plusieurs plans : politique, social, médiatique, etc. Cependant, c'est leur nature linguistique même qui retiendra notre attention et nous chercherons à répondre à la question de savoir ce que sont formellement les éléments de langage. Pour cela, il est tout d'abord nécessaire d'examiner comment le terme *élément(s) de langage* est utilisé, pour dénoter quels types d'entités linguistiques. Cela fera l'objet de la section 2. Nous y verrons que plusieurs notions d'éléments de langage doivent être dégagées à partir des emplois qui sont faits du terme dans les médias, dans les documents produits dans le domaine de la communication ainsi que dans les études déjà publiées sur la question. Cela nous conduira, dans la section 3, à mener une étude lexicologique du vocable ÉLÉMENT DE LANGAGE et à proposer une analyse de sa structure polysémique. Nous isolerons dans celle-ci deux acceptions interreliées, mais tout à fait distinctes, qui sont les acceptions pertinentes pour la présente étude.

2 Les éléments de langage dans l'actualité

2.1 Un terme à la mode

Il suffit d'entrer *éléments de langage* dans un moteur de recherche pour constater que l'expression connaît depuis quelques années une grande vogue. Elle est associée principalement aux domaines du discours médiatique, politique et publicitaire. Dans tous les cas, deux paramètres semblent caractériser les éléments de langage :

- énoncé servant d'argumentaire ;
- énoncé préfabriqué.

Pour ce qui est de la notion d'argumentaire, on peut se reporter à cette observation d'A. Krieg-Planque :

En tant que genre, l'« argumentaire » ne peut pas être dissocié du fait qu'il est identifié comme genre sous ce nom par les acteurs mêmes qui le produisent. En effet, cette dénomination existe dans les appareils des partis politiques, comme l'attestent quatre illustrations que compléterait certainement une enquête sociologique auprès des acteurs.

(...)

Tous ces exemples attestent l'existence, du point de vue des partis politiques eux-mêmes, d'« argumentaires » identifiables sous ce nom.

(Krieg-Planque, 2013 : 1-3)

On peut ainsi considérer que les éléments de langage sont un cas particulier d'argumentaires.

Les éléments de langage relèvent d'une pratique de professionnels de la communication et sont tellement bien conceptualisés qu'ils sont même dénotables par un sigle, comme le montre le titre du document trouvé par *Rue 89* (cf. section 1 ci-dessus) :

(3) EDL POUR MOT D'ACCEUIL [sic] DE CLAUDE GREFF

Krieg-Planque (2013) considère principalement les argumentaires dans le cadre de leur utilisation par les partis et organisations politiques, mais ils débordent ce cadre et relèvent de la « com » au sens large, y compris dans les milieux professionnels et industriels. Krieg-Planque (2013) fait ainsi référence à une brochure de l'Armée de Terre française où l'élément de langage est conçu comme un argumentaire à usage externe, alors que l'argumentaire « standard » est plutôt à usage interne. A. Krieg-Planque cite la définition suivante de la brochure en question (p. 4) :

Élément de langage : Argumentaire thématique à usage externe qui permet de donner la position de l'armée de terre sur un sujet précis. Il existe des éléments de langage génériques et d'autres spécifiques adaptés à une situation particulière.

Il est intéressant de noter que l'argumentaire, au sens large, est un texte destiné à être diffusé auprès d'une collectivité (militants politiques, membres d'une organisation, etc.) et qu'il est compatible avec une distribution publique. L'élément de langage, tourné spécifiquement vers la communication « externe », avance masqué et dissimule son producteur véritable, nécessairement distinct du Locuteur. Les énoncés de type éléments de langage sont faits pour être communiqués, mais doivent être travestis en improvisations ou paroles qui prétendent être improvisées. La polyphonie (Anscombe, 2009) inhérente aux éléments de langage – avec une distinction entre producteur et Locuteur – est donc une polyphonie cachée, parfois même « honteuse » dans le cas des interventions des personnalités politiques auprès des médias.

La popularité médiatique soudaine du terme *élément(s) de langage* en France remonte à des événements qui se sont produits en 2009. L'article ci-dessous, publié sur le site *La fabrique de l'info*ⁱ, propose un historique de cette soudaine vogue du terme. Nous nous permettons de citer l'historique en entier, car il nous semble particulièrement bien articulé.

« Éléments de langage » ? L'expression est apparue dans le champ médiatique à l'automne 2009, au moment de la polémique autour des vellétés de Jean Sarkozy sur la présidence de l'Epad⁴. « Népotisme », s'insurge la gauche. La réplique ne tarde pas. Une « blitzkrieg » médiatique se met en place. François Fillon, Nadine Morano, Luc Chatel ou encore Valérie Pécresse sont envoyés au front, munis d'une artillerie d'argumentaires définie par Nicolas Sarkozy et ses conseillers. Primo : « Jean Sarkozy a été élu. » Secundo : « Le président de l'Epad ne sera pas nommé mais élu. » Tertio : « Jean Sarkozy n'a pas plus ni moins de droits que les autres. »

Et patatra (sic) ! Dans les médias, personne n'est dupe. Le mimétisme de l'expression des ténors de l'UMP est épinglé par les journalistes. Le Petit journal de Canal+ démonte la manœuvre. L'éditorialiste politique de France Inter Thomas Legrand réussit lui à faire admettre à Jean-François Copé l'existence « d'éléments de langage » arrêtés par l'Élysée. « Oui, il y a eu des éléments de langage, ça c'est hautement probable, parce qu'effectivement les phrases étaient un peu stéréotypées », reconnaît Jean-François Copé. « Comme c'était un sujet sur lequel tous étaient interrogés et sur lequel ils ne partageaient pas la même opinion que l'Élysée, ils récitaient leur texte et ne prenaient pas d'autonomie, se souvient le journaliste politique. L'Epad, ce fut la quintessence. »

C'est bien la popularité soudaine du terme suite à un « accident médiatique » qui explique les statistiques d'occurrences en corpus présentés plus bas (section 3.2), qui révèlent une explosion d'occurrences à partir de 2009. Ces données statistiques ne doivent pas masquer le fait que l'on n'est aucunement en présence d'un néologisme véritable et les éléments de langage – désignés par ce terme – ont fait partie de l'arsenal des communicants bien avant 2009. On peut par exemple se référer à l'étude de la communication dans l'armée française présentée dans Oger (2003), où les éléments de langage élaborés par l'armée sous forme de fiches sont décrits de la façon suivante (p. 81) :

Chacune des fiches est construite de la même manière : une ou plusieurs citations

4 Établissement public pour l'aménagement de la région de la Défense (Hauts-de-Seine, France).

en constituent le chapeau introductif, encadré et/ou en caractères gras (plus rarement il s'agit d'une reformulation-synthèse des propos officiels), puis le propos est décliné en différents points, à la manière d'un plan détaillé.

Voilà une autre mention intéressante des éléments de langage, extraite d'un texte bien antérieur aux événements de 2009.

Le texte que lut alors le président avait sans doute été rédigé de sa main (ce dont il était coutumier) car, parmi les éléments de langage fournis par le ministère de l'Équipement et les conseillers de l'Élysée, ne figuraient pas des propos auxquels il tenait visiblement, avant qu'ils ne soient si décriés.
(Flonneau, 1999 : 40–41)⁵

2.2 Multiplicité des notions

Contrairement à Oger (2003) ou Krieg-Planque (2013), mentionnés ci-dessus, le présent texte ne traite pas la notion d'élément de langage dans une perspective d'analyse du discours. Notre angle d'attaque est plutôt lexicologique, puisque nous proposons une étude du syntagme *élément(s) de langage* lui-même. Si l'on considère la notion comme une association indissoluble entre un concept et un terme, on peut admettre que l'étude du terme (ses propriétés sémantiques et de combinatoire telles qu'elles apparaissent dans l'usage) est une clé d'accès au concept et à sa compréhension⁶. Nous mettrons en évidence le fait qu'il existe au moins trois notions distinctes d'élément du langage, correspondant à trois acceptions du vocable ÉLÉMENT DE LANGAGE.

Le terme *élément de langage* est avant tout compris par le grand public, depuis quelques années (cf. section 1), comme dénotant de « petites phrases » (Ollivier-Yaniv, 2011) que les politiciens distillent au public ou aux médias. On peut ainsi se reporter à la définition proposée par un spécialiste de la question, le publicitaire Jacques Séguéla, en 2011ⁱⁱ :

(...) les éléments de langage sont des petites phrases préparées à l'avance par l'entourage d'un homme politique ou par les communicants pour servir soit de répartie, soit de point d'ancrage dans un débat.

Cependant, les éléments de langage diffusés par *Rue 89* (cf. section 1, ci-dessus) sont plutôt le canevas d'un discours que doit prononcer un ministre. C'est un texte véritable, tracé dans ses grandes lignes.

On trouve aussi sur le Web des textes qui présentent les éléments de langage comme autre chose que des petites phrases ou des patrons de discours. En voici deux exemples, avec les extraits de textes trouvés sur le Web qui attestent de l'interprétation en question de la notion d'élément de langage.

A) Discours entièrement rédigésⁱⁱⁱ :

Éléments de langage – Présentation des vœux aux fonctionnaires territoriaux
Mesdames et messieurs les agents de la Ville et de la police municipale,
Du Grand Lyon,
Des CCAS,
Des maisons de retraite, Mesdames et messieurs, Chers amis,
● Merci d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation pour cette traditionnelle cérémonie. Nous avons cette année souhaité élargir notre invitation

5 Le texte fait référence à des événements datant de 1971.

6 Voir Polguère (2014a) pour une application de cette stratégie à l'étude de la notion de syncrétisme.

à un maximum d'agents et de fonctionnaires et c'est une bonne je crois qu'en ce début d'année l'ensemble des acteurs de la ville se retrouvent pour partager un moment convivial. (...)

B) Diaporamas^{iv} :

Des éléments de langage pour expliquer le projet

Nous mettons à la disposition des personnes en charge des SIG un diaporama (sic) générale (resic) du projet GeoRhoneAlpes. Cette présentation est à destination des élus et des décideurs des structures concernées par GeoRhoneAlpes. Elle décrit les objectifs du projet et les principes qui ont présidé à son lancement. Votre pratique des SIG permettra d'en illustrer de manière concrète le contenu par des exemples.

Il y a donc vraisemblablement plusieurs notions d'éléments de langage et cela doit pouvoir être mis en évidence si l'on examine et les contextes d'emploi du terme même *élément(s) de langage*, ce que nous allons maintenant faire.

3 Analyse lexicologique de *élément(s) de langage*

Cette section débute par une brève présentation des bases théoriques et descriptives de notre approche, qui sert essentiellement à introduire la terminologie linguistique dont nous faisons usage (3.1). Nous récapitulons ensuite les observations que nous avons pu faire quant à l'usage du syntagme *élément(s) de langage* dans les textes contemporains et à sa description dans les dictionnaires (3.2). Finalement, nous proposons une analyse lexicologique du syntagme en question (3.3).

3.1 Bases théoriques et descriptives

Notre cadre théorique et descriptif de référence est la *Lexicologie Explicative et Combinatoire* (Mel'čuk et coll., 1995) et, plus globalement, la théorie linguistique *Sens-Texte* (Miličević, 2006). Nous ne faisons usage, dans ce qui suit, que d'une infime partie de l'outillage notionnel de cette approche et nous nous contentons donc d'introduire ici les quelques termes dont la maîtrise est incontournable pour rendre compte de l'entité lexicale qui fait l'objet de notre étude. Chaque terme est introduit dans une *police spéciale en italique*, afin de bien signaler l'importance de la notion correspondante dans la discussion.

Notre unité de description est la *lexie* – ou *unité lexicale* –, entendue comme « mot » pris dans un sens spécifique. Il existe deux types majeurs de lexies : les *lexèmes* (unités monolexicales) et les *locutions* (unités syntagmatiques). Dans le cas qui nous intéresse, nous sommes bien entendu en présence d'une locution ou, plus précisément, de trois locutions, distinguées ci-dessous par des numéros d'acception :

- ÉLÉMENT DE LANGAGE **1** 'signe d'un système sémiotique...';
- ÉLÉMENT DE LANGAGE **2a** 'formule linguistique...';
- ÉLÉMENTS DE LANGAGE **2b** 'texte...' – il s'agit d'une lexie qui ne s'emploie qu'au pluriel, d'où sa forme de nommage distincte de celle des deux précédentes acceptions.

Ces trois lexies prises ensemble constituent le *vocabulaire* polysémique ÉLÉMENT DE LANGAGE. La section 3.3 ci-dessous explique la structure postulée pour ce vocabulaire et présente des ébauches de descriptions lexicographiques pour chacune des trois acceptions⁷.

⁷ Comme on le voit, les noms de lexies et de vocabulaires sont écrits en petites majuscules pour les distinguer des signifiants linguistiques, écrits en italique.

Le modèle standard du lexique utilisé dans le cadre de la Lexicologie Explicative et Combinatoire est un dictionnaire formalisé d'un type particulier, appelé *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire* ou *DEC* (Mel'čuk, 2006). Il n'est pas question de présenter ici la lexicographie des DEC et nous nous contentons d'énumérer ci-dessous plusieurs de ses caractéristiques qui s'avèrent particulièrement pertinentes pour la présente discussion.

- L'unité de description d'un DEC est la lexie (unité lexicale) et non le vocable. Un article de DEC est donc un article de lexie, centré autour d'un sens lexical bien spécifique.
- Les locutions – par exemple, les trois acceptions que nous postulons pour le vocable ÉLÉMENT DE LANGAGE – sont des lexies à part entière et chaque lexie locutionnelle reçoit une description individuelle, dans un article lexicographique qui lui est propre : caractéristiques grammaticales, définition lexicographique, etc. Rappelons que la pratique courante en lexicographie a plutôt été jusqu'à présent d'enchâsser la modélisation des locutions dans les articles lexicographiques d'un des lexèmes qui les composent ; par exemple, dans le *Nouveau Petit Robert* (2011), la locution COUPER LES CHEVEUX EN QUATRE est décrite (très superficiellement) à l'intérieur de l'article du lexème CHEVEU I.2.
- La lexie est bien entendu conçue à partir d'un sens, qui se décrit au moyen d'une définition lexicale, et de ses différentes manifestations formelles – mots-formes, dans le cas des lexèmes, et syntagmes, dans le cas des locutions. Cependant, la lexie est aussi caractérisée par sa *combinatoire restreinte*, c'est-à-dire par la phraséologie qu'elle contrôle. Il s'agit notamment du régime syntaxique du mot-vedette (Milićević, 2009), si ce dernier est prédicatif, et des collocations qu'il contrôle (Hausmann, 1979).
- Le modèle du DEC est éminemment relationnel. Chaque article lexicographique décrit, de façon explicite et formalisée, l'ensemble des relations paradigmatiques et syntagmatiques qui unissent le mot-vedette à d'autres lexies de la langue. L'outil de modélisation formel de ces relations est le système des *fonctions lexicales* de la théorie Sens-Texte (Mel'čuk, 1996).

Un nouveau type de modèle lexical a été développé au cours des dernières années comme alternative aux dictionnaires de type DEC : il s'agit des *systèmes lexicaux* (Polguère, 2009). La lexicographie des systèmes lexicaux permet de se libérer des contraintes imposées par la nature textuelle (bidimensionnelle) des dictionnaires, afin de construire le modèle du lexique dans le cadre d'un véritable processus de tissage de réseau lexical multidimensionnel (Polguère, 2014b). La structure de graphe des systèmes lexicaux repose en tout premier lieu sur les relations de fonctions lexicales paradigmatiques et syntagmatiques standard qui connectent les lexies de la langue. S'y ajoutent cependant d'autres types de relations, comme l'inclusion sémantique (inclusion du sens d'une lexie dans la définition lexicographique d'une autre) ou l'inclusion formelle (inclusion de lexèmes dans la structure lexico-syntaxique d'une locution). La construction du premier système lexical du français est en cours depuis 2010 au laboratoire ATILF CNRS de Nancy, dans le cadre du projet du *Réseau Lexical du Français* ou *RL-fr* (Lux-Pogodalla & Polguère, 2011). Même si le RL-fr dans son état actuel ne modélise qu'un noyau du lexique français, sa couverture est d'ores et déjà suffisamment grande pour que l'on puisse y faire émerger des *espaces sémantiques* associés aux lexies par analyse dite *proxémique* de la topologie du graphe lexical (Gaume, 2004). La Figure 1 ci-dessous illustre notre approche de la modélisation des lexiques comme réseau de lexies : elle montre les espaces sémantiques associés aux acceptions du vocable

Corpus	Période	Taille (mots-occ.)	Occurrences <i>é. d. l.</i>
<i>Est Républicain</i>	1999–2003	120 millions	0
Frantext récent	1950–	62 millions	2 [sg, réf. biblio. unique ⁹]
FrWac	extraction fév. 2008	1.6 milliard	75 [13 sg, 62 pl]
Web (via Google)	6 mars 2013	indéterminée	180 000 [sg] ; 869 000 [pl]

Tableau 1 : Statistiques d’occurrences du syntagme *élément(s) de langage* dans quatre corpus

On remarquera la prédominance des emplois pluriels du syntagme sur le Web post-2009. Cela peut être expliqué par le fait qu’une des acceptions du vocable ne s’emploie qu’au pluriel (acception **2b** – cf. 3.3 ci-dessous).

Pour compléter l’examen des occurrences de *élément(s) de langage* dans les textes, nous avons consulté plusieurs dictionnaires contemporains du français. Voilà un résumé des observations que nous avons pu faire.

- Le syntagme est absent du *Trésor de la Langue Française* (TLF)^{vii}, du *Supplément du TLF*^{viii} et du *Petit Robert* (2011).
- Il est présent dans le dictionnaire d’*Antidote* (2014), mais non comme locution : il apparaît dans la liste des « Cooccurrences » de *élément* (cooccurrences de type « Avec complément nominal ») et de *langage* (cooccurrences de type « Complément de nom »).
- Dans *Wiktionnaire*^{ix}, il possède une entrée au pluriel (*éléments de langage*) depuis le 15 août 2010 et une entrée au singulier (*élément de langage*) depuis le 24 janvier 2012.

Le fait que le syntagme a tout d’abord été décrit au pluriel dans *Wiktionnaire*, bien avant la variante au singulier, n’est sans doute pas anodin et il convient de prêter attention au problème du nombre grammatical dans la description du vocable ÉLÉMENT DE LANGAGE.

3.3 Proposition de structuration du vocable ÉLÉMENT DE LANGAGE

Comme indiqué plus haut, nous postulons trois acceptions pour le vocable ÉLÉMENT DE LANGAGE. La structure du vocable est « linéaire » puisque de la *lexie de base* du vocable, numérotée **1**, est dérivée une acception **2a**, qui est une extension sémantique de la lexie de base et qui possède elle-même une extension sémantique **2b**.

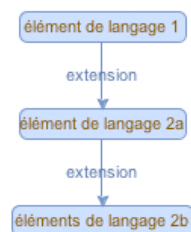


Figure 2 : Structure du vocable ÉLÉMENT DE LANGAGE

Nous allons présenter ces acceptions en proposant, pour chacune d’elles, une ébauche de description lexicographique entrée dans le RL-fr et comprenant les informations suivantes :

- Zone de caractéristiques grammaticales [CG] : caractéristiques grammaticales essentielles, telles que les marques d’usage et la partie du discours.
- Zone de définition [DF] : *étiquette sémantique* (Polguère, 2011) et *forme propositionnelle*, c’est-à-dire formule explicitant la structure prédicative de la lexie – nous ne proposons pas dans ces ébauches de véritables définitions lexicographiques.
- Zone de fonctions lexicales [FL] : plusieurs liens de fonctions lexicales contrôlés par chacune des acceptions, incluant au moins un lien de synonymie **Syn** ou synonymie à intersection **Syn_n**.
- Zone d’exemples [EX] : citations servant d’exemples lexicographiques – pour économiser l’espace, nous ne donnons dans les extraits d’articles lexicographiques ci-dessous qu’une citation par acception.

A) Acception 1 : ‘élément d’un code’

L’acception choisie comme lexie de base dénote un signe constitutif d’un système sémiotique (langue, langage formel, etc.). Dans la mesure où un signe d’un système sémiotique est un élément d’un langage (au sens le plus général), nous sommes en présence ici d’une *locution faible*, c’est-à-dire d’une locution qui contient dans sa définition le sens des lexies qui la constituent formellement (Polguère, à paraître). Son article de RL-fr est présenté dans la Figure 3 ci-dessous.

[CG]
spéc locution nominale [élément + de + langage II.b] masc locution faible
[DF]
élément d’un code <i>élément de langage de $Y_{=2}$ utilisé par $X_{=1}$</i>
[FL]
Syn_n : signe I.2
[EX]
Mais si voyelles et consonnes ne se transforment que selon certaines lois et sous certaines conditions, alors le radical doit être une individualité linguistique stable (entre certaines limites), qu’on peut isoler avec ses variations éventuelles, et qui constitue avec ses différentes formes possibles un élément de langage . Frantext FOUCAULT Michel, <i>Les Mots et les choses</i> , 1966, p. 300, II, CHAPITRE VIII, Travail, vie, langage, IV. BOPP

Figure 3 : Article ÉLÉMENT DE LANGAGE 1 du RL-fr (ébauche)

Nous avons hésité avant de considérer que nous étions ici en présence d’une locution véritable, plutôt que d’un syntagme libre. Les deux seules occurrences que nous avons pu relever dans Frantext post-1949 proviennent d’un même ouvrage (Foucault, 1966) et pourraient presque être interprétées littéralement. De plus, nous avons relevé dans nos autres corpus des occurrences associables à ÉLÉMENT DE LANGAGE 1 qui semblent pointer vers une structure de type syntagme libre, comme l’illustre l’emploi du modificateur adjectival *commun* rattaché à *langage* (et non à *éléments*, au pluriel) dans la citation (4) ci-dessous.

- (4) La pratique des appels d'offres a certainement contribué à ces rapprochements ; sans doute aussi les progrès accomplis par les géographes en méthodologie, en épistémologie et dans l'approche de questions de société et d'environnement y ont eu quelque part. De ce fait, et par l'adoption d'**éléments de langage** commun (logique et mathématique notamment), davantage de passerelles ont pu être établies et consolidées.

FrWac février 2008, http://www.mgm.fr/ARECLUS/page_auteurs/Brunet17d.html

Deux raisons nous ont cependant poussé à introduire cette acception. Tout d'abord, la phraséologisation du syntagme *élément de langage* en une locution faible est cohérente avec la présence d'acceptions du vocable qui sont, elles, sémantiquement plus opaques : les **semi-locutions 2a** et **2b**, décrites plus bas. Ensuite, ÉLÉMENT DE LANGAGE 1, bien que pratiquement absent de Frantext, est d'un emploi courant dans les textes spécialisés¹⁰ des domaines de la didactique, sémiotique, etc., comme l'illustre la citation (5), extraite de l'ancien programme ministériel des classes de troisième du collège (Bulletin Officiel, 1998, p. 17).

- (5) – mobiliser, à bon escient, sous forme d'énoncés brefs et intelligibles, les **éléments de langage** adaptés pour raconter un événement de la vie courante ou participer à un dialogue simple.

Passons maintenant à la première des deux acceptions du vocable qui sont pertinentes pour le langage de la politique et qui nous intéressent donc tout particulièrement.

B) Acception 2a : 'formule toute faite / petite phrase'

Il s'agit ici de la lexie qui dénote les « petites phrases » préparées notamment par les communicants pour les hommes politiques et qui sont au cœur des événements médiatiques de 2009.

[CG]

spéc
locution nominale
masc
semi-locution

[DF]

énoncé

élément de langage élaboré par $X_{=1}$ pour $Y_{=2}$ à propos de $Z_{=3}$

[FL]

Syn_n : **formule (toute faite), petite phrase**

type particulier **S₁** : **communicant 2**

type particulier **S₂** : **politicien_N, politicienne**

Caus₁Func₂ : **donner II.1** [ART ~ à N=Y], **fournir II** [ART ~ à N=Y]

Real₂ : **s'appuyer II** [sur ART ~], **faire usage 2** [de (ART) ~], **utiliser III** [ART ~] ; **reprendre III** [ART ~]

[EX]

Je dirais que c'est l'**élément de langage** incontournable, « spécialisation intelligente ».

Hors bases : **conversation** PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ, 16 mai 2013, Réunion de travail

Figure 4 : Article ÉLÉMENT DE LANGAGE 2a du RL-fr (ébauche)

¹⁰ Cf. marque d'usage « spéc » dans la Figure 2.

Nous n'explicitons pas chacune des fonctions lexicales apparaissant dans l'article de la Figure 4. Le lecteur pourra aisément les interpréter intuitivement de façon approximative en examinant les valeurs qu'elles retournent. Chaque lexie apparaissant dans la zone de fonctions lexicales comme cible d'un lien paradigmatique ou syntagmatique est un nœud du graphe du RL-fr et participe à la « signature lexicale » du mot-clé de l'article lexicographique. Nous avons trouvé utile d'inclure dans l'ébauche d'article de la Figure 4 deux liens paradigmatiques – **Caus₁Func₂** et **Real₂** –, qui encodent des collocations qui nous semblent caractéristiques de ÉLÉMENT DE LANGAGE 2a.

C) Acception 2b : 'discours / argumentaire'

La troisième acception est une extension de la première dans la mesure où des éléments de langage de type argumentaires sont en quelque sorte un texte ayant un mode de fonctionnement proche de celui d'un élément de langage au sens 2a : les éléments de langage 2b sont aussi produits par une autre personne que le Locuteur, qui n'en est que l'utilisateur.

[CG]

spéc
locution nominale
masc
semi-locution
pl

[DF]

texte

éléments de langage élaborés par X₌₁ pour Y₌₂ à propos de Z₌₃

[FL]

Syn_n : **discours 2** ; soutenu **argumentaire**

type particulier S₁ : **communicant 2**

type particulier S₂ : **politicien_N, politicienne**

[EX]

Le monde politique est très friand de ce que les communicants appellent les **éléments de langage**. En pratique, il s'agit, sur une question donnée, de construire à l'avance un argumentaire qui sera ensuite décliné à l'identique dans les médias.

Hors bases : Web 5 novembre 2012, <https://legavox.fr/article/externe/edito-novembre-elements-langage-20040795.htm>

Figure 5 : Article ÉLÉMENTS DE LANGAGE 2b du RL-fr (ébauche)

Comme mentionné plus haut et tel qu'encodé dans l'article lexicographique de la Figure 5, la troisième acception du vocable a un emploi exclusivement pluriel, ce qui permettrait éventuellement de considérer que nous sommes en présence d'une sorte de métonymie construite sur l'acception précédente : on pourrait voir les éléments de langage 2b – du type de ceux illustrés dans la citation (2) de la section 1 – comme un ensemble d'éléments de langage 2a. (*Ils étaient 9 contre 1 ; NS a dû se battre seul ; etc.*).

Sur le plan de la perception par le public, les éléments de langage 2a sont plus remarquables et plus remarqués que les éléments de langage 2b parce que, si l'on est habitué au fait que les politiciens font écrire leurs discours, on n'a pas encore assimilé le fait que des éléments apparaissant ponctuellement dans leur parole sont préfabriqués. D'une certaine façon, les éléments de langage 2a choquent beaucoup plus parce qu'ils se cachent dans une

parole apparemment libre, alors que les discours s'inscrivent clairement dans un contexte formel et quasi rituel.

Pour conclure, mentionnons que les éléments de langage 2a présentent des similarités remarquables avec un type particulier de syntagmes phraséologisés : les *clichés linguistiques*, comme *Un dernier pour la route, À vos souhaits, Je vous prie de m'excuser...* Comme les clichés linguistiques (énoncés lexicalisés), les éléments de langage 2a sont des formules toutes faites, utilisées par des Locuteurs qui n'en sont pas les auteurs, afin de satisfaire une exigence sociale tout autant que communicative. Il s'agit en quelque sorte de « clichés jetables », qui appartiendront au lexique d'un groupe de politiciens pour un temps très court afin de faire face aux interrogations des médias à propos d'un événement spécifique. Il est d'ailleurs à noter que la multiplication des clichés linguistiques dans le discours d'un individu produit un effet de non-sincérité, tout comme les éléments de langage 2a, une fois démasqués par leur trop grande répétition dans les médias, sont perçus comme emblématiques de la langue de bois des politiciens.

Références bibliographiques

- Anscombe, J.-C. (2009). « La comédie de la polyphonie et ses personnages ». *Langue française*, 164, 11–31.
- Antidote (2014). *Antidote 8*. Montréal : Druide informatique.
- Baroni, M., S. Bernardini, A. Ferraresi et E. Zanchetta. (2009). « The WaCky Wide Web : A Collection of Very Large Linguistically Processed Web-Crawled Corpora ». *Language Resources and Evaluation*, 43:3, 209–226
- Bulletin Officiel (1998). *Le B.O. : Programme des classes de troisième des collèges*. Numéro 10 (hors-série), vol. 1, Paris, 15 octobre 1998. République Française, Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.
- Chudy, Y., Y. Desalle, B. Gaillard, B. Gaume, P. Magistry et E. Navarro. (2013). « Tmuse : Lexical Network Exploration ». *The Companion Volume of the Proceedings of IJCNLP 2013 : System Demonstrations*, Asian Federation of NLP, Nagoya, 41–44.
- Flonneau, M. (1999). « Georges Pompidou, président conducteur, et la première crise urbaine de l'automobile ». *Vingtième Siècle*, 61, 30–43.
- Foucault, M. (1966). *Les Mots et les choses*, Paris : Gallimard.
- Gaume, B. (2004). « Balades aléatoires dans les Petits Mondes Lexicaux ». *I3 Information Interaction Intelligence*, 4:2, 39–96.
- Hausmann, F. J. (1979). « Un dictionnaire des collocations est-il possible ? ». *Travaux de littérature et de linguistique de l'Université de Strasbourg*, XVII:1, 187–195.
- Krieg-Planque, A. (2013). « Un discours sur prescription : les « argumentaires » des partis politiques comme éléments de cadrage de la parole ». *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 10, mis en ligne le 10 avril 2013.
Disponible à : <http://aad.revues.org/1438>
(consulté le 3 juin 2013)
- Krug, F. (2012). « Une ministre de Sarkozy perd son discours sur un trottoir : le voici ». *Rue 89* [En ligne], mis en ligne le 23 avril 2012.
Disponible à : <http://www.rue89.com/rue89-presidentielle/2012/04/23/une-ministre-de-sarkozy-perd-son-discours-sur-un-trottoir-le-voici> [consulté le 17 mars 2013]
- Lux-Pogodalla, V. et A. Polguère. (2011). « Construction of a French Lexical Network : Methodological Issues ». *Proceedings of the First International Workshop on Lexical Resources, WoLeR 2011. An ESSLLI 2011 Workshop*, Ljubljana, 54–61.
- Oger, C. (2003). « Communication et contrôle de la parole : de la clôture à la mise en scène de l'institution militaire ». *Quaderni*, 52, 77–92.

- Ollivier-Yaniv, C. (2011). « « Petites phrases » et « éléments de langage » : des catégories en tension ou l'impossible contrôle de la parole par les spécialistes de la communication ». *Communication & langages*, 168, 57–68.
- Mel'čuk, I., A. (1996). « Lexical Functions: A Tool for the Description of Lexical Relations in the Lexicon ». In L. Wanner (dir.) *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*. Language Companion Series 31, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 37–102.
- Mel'čuk, I., A. (2006). « Explanatory Combinatorial Dictionary ». In G. Sica (dir.) *Open Problems in Linguistics and Lexicography*. Monza : Polimetrica, 225–355.
- Mel'čuk, I., A. Clas et A. Polguère (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Paris/Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Milićević, J. (2006). « A Short Guide to the Meaning-Text Linguistic Theory ». *Journal of Koralex*, 8, 187–233.
- Milićević, J. (2009). « Schéma de régime : le pont entre le lexique et la grammaire ». *Langages*, 176, 94–116.
- Petit Robert (2011). *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Polguère, A. (2009). « Lexical systems : graph models of natural language lexicons ». *Language Resources and Evaluation*, 43:1, 41–55.
- Polguère, A. (2011). « Classification sémantique des lexies fondée sur le paraphrasage ». *Cahiers de lexicologie*, 98, 197–211.
- Polguère, A. (2014a). « Du syncrétisme à SYNCRÉTISME : perspective lexicographique ». In M. Benedetta Collini et P. Auraix-Jonchière (dir.) *Syncrétismes, mythes et littératures*. Série Croisée des SHS, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise Pascal, 41–65.
- Polguère, A. (2014b). « From Writing Dictionaries to Weaving Lexical Networks ». *International Journal of Lexicography*, 27:4, 396–418.
- Polguère, A. (à paraître). « Non-compositionnalité : ce sont toujours les locutions faibles qui trinquent ». *Verbum*.

- i Disponible à l'adresse : <http://www.archives.lafabriquedelinfo.fr/les-fournisseurs/249?showall=1> [publié en 2010 ; consulté le 14 mars 2013 – le texte de cette page a été modifié depuis].
- ii Disponible sur le site de Atlantico.fr à l'adresse : <http://www.atlantico.fr/decryptage/elements-langage-primaire-ps-holland-aubry-mode-emploi-203608.html> [mis en ligne le 16 octobre 2011 ; consulté le 16 mars 2013].
- iii Disponible à l'adresse : <http://www.territoires.rhonealpes.fr/?article1636> [consulté le 31 mai 2013].
- iv Disponible à l'adresse : <http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/13632.pdf> [mis en ligne le 4 juin 2012 ; consulté le 4 avril 2013].
- v Disponible à l'adresse : <http://www.cnrtl.fr/corpus/estrepublikain/> [consulté le 10 octobre 2014].
- vi Disponible à l'adresse : <http://www.cnrtl.fr/corpus/frantext/frantext.php> [consulté le 10 octobre 2014].
- vii Disponible à l'adresse : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> [consulté le 10 octobre 2014].
- viii Disponible à l'adresse : <http://www.atilf.fr/spip.php?article917> [consulté le 20 janvier 2015].
- ix Disponible à l'adresse : https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d'accueil [consulté le 10 octobre 2014].